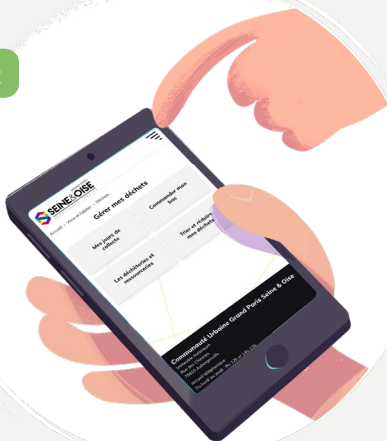




VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Connectez-vous à gpseo.fr et retrouvez :

- votre **calendrier de collectes 2024** personnalisé à votre adresse et imprimable ;
- les **points d'apports volontaires** et les **déchèteries** les plus proches de chez vous ;
- vos **démarches en ligne** (demande de bac, accès en déchèterie...);
- les **bonnes pratiques** pour gérer correctement vos déchets.



INFOS DÉCHETS

01 30 33 90 00

Lundi au Vendredi de 9h > 12h et 14h > 17h

* **Attention, de nouvelles modalités de collecte entreront en vigueur au 1^{er} octobre 2024.**

RAPPEL



TOUS LES PAPIERS

AUJOURD'HUI, 100 % DES EMBALLAGES SE TRIENT



EMBALLAGES CARTONS & BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

LES NOUVEAUX ARRIVANTS !

EMBALLAGES PLASTIQUES



TUBES, POTS, BOÎTES, GOBELETS

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BOUCHONS, CAPSULES & COUVERCLES



TOUTES LES BARQUETTES



TOUS LES SACHETS & TUBES



SACS, SACHETS, FILMS



TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

À DÉPOSER EN VRAC, NON EMBOÎTÉS, BIEN VIDÉS & NON LAVÉS.

Ne pas jeter sur la voie publique @ Caribara Communication 2024

LES BIODÉCHETS AU 1^{ER} JANVIER 2024

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire applicable au 1^{er} janvier 2024 demande que soit donnée la **possibilité aux usagers, sans contraintes, de trier à la source leurs biodéchets.**



DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



En 2024 : GPS&O mettra à disposition 6000 nouveaux composteurs, pour l'habitat pavillonnaire.

Réservation et consultation du guide du compostage en ligne sur gpseo.fr



11 DÉCHÈTERIES

Vous avez accès à l'ensemble des 11 déchèteries du territoire. Pour connaître la plus proche de chez vous, rdv sur gpseo.fr

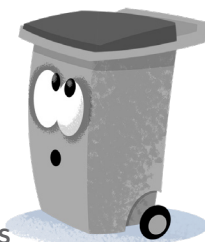
CALENDRIER DES COLLECTES 1^{ER} JANVIER > 30 SEPTEMBRE 2024 AUBERGENVILLE

VALABLE 9 MOIS*



RAPPEL : 100 % DES EMBALLAGES SE TRIENT

QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS ?



Pour les collectes qui ont lieu le matin et pour les encombrants
> les sortir la veille au soir.
Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi
> les sortir le matin avant midi.

HABITAT PAVILLONNAIRE



	ORDURES MÉNAGÈRES	Lundi matin
	EMBALLAGES RECYCLABLES	Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines à partir du 5 janvier (semaines impaires)
	VERRE	Jeudi après-midi, toutes les 2 semaines à partir du 4 janvier (semaines impaires)
	DÉCHETS VÉGÉTAUX	Lundi après-midi, du 18 mars au 8 juillet et du 26 août au 30 septembre
	ENCOMBRANTS	5 janvier, 1 ^{er} mars, 3 mai, 5 juillet, 6 septembre, le matin

HABITAT COLLECTIF



	ORDURES MÉNAGÈRES	Mardi matin et vendredi matin
	EMBALLAGES RECYCLABLES	Vendredi après-midi
	VERRE	Jeudi après-midi, toutes les 2 semaines à partir du 4 janvier (semaines impaires)
	ENCOMBRANTS	12 janvier, 9 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 9 août, 13 septembre, le matin

VOIES ÉTROITES *

	ORDURES MÉNAGÈRES	Lundi matin
	EMBALLAGES RECYCLABLES	Vendredi matin, toutes les 2 semaines à partir du 12 janvier (semaines paires)
	VERRE	Jeudi matin, toutes les 2 semaines à partir du 4 janvier (semaines impaires)
	DÉCHETS VÉGÉTAUX	Lundi matin, du 18 mars au 8 juillet et du 26 août au 30 septembre
	ENCOMBRANTS	5 janvier, 1 ^{er} mars, 3 mai, 5 juillet, 6 septembre, le matin

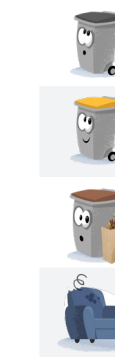
* Avenue Charles de Gaulle (numéros 6, 8 et 10), Chemin de la côte de Vaux, côte des Masures, Grande Rue (numéros 1, 2, 5 et 7), place de l'Église, route de la Maison au Veau, rue Gaston Jouillerat (numéros 1 à 8 et 10), rue des Huguenots, rue des Rouliers, rue des Saules, rue de Verdun, rue du Blossier, rue du Chantier d'Hérubé, rue Villa d'Hérubé, Villa Aquitaine, 34 rue Montgardé.

COMMENT PRÉSENTER CORRECTEMENT MES DÉCHETS À LA COLLECTE ?



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Ne rien déposer à côté des bacs



BONNES PRATIQUES

- Dans le bac gris dans des sacs fermés.
- Dans le bac jaune, en vrac, sans sac. Les cartons doivent être pliés/découpés.
- 1 bac de 240L par collecte ou 3 sacs et 2 fagots correctement ficelés (1 mètre)
- Habitat pavillonnaire : 1m³ par foyer et par collecte / Habitat collectif : vous renseigner auprès de votre gestionnaire.

INTERDIT

- Déchets dangereux de type bouteille de gaz, hélium
- Cartons mouillés
- Souches, terre, cailloux, pots de fleurs (plastique ou céramique)
- Electroménager, gravats, miroir/vitre, textile, déchets dangereux, bouteille de gaz, pneus



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Ne rien déposer à côté des bornes



BONNES PRATIQUES

- En sacs fermés
- En vrac, sans sac. Cartons pliés, coupés, afin de ne pas boucher les ouvertures.
- En vrac, sans sac.

INTERDIT

- Sacs de + de 50 litres
- Cartons mouillés
- Vaisselle, vitres ou céramique

Points de collectes sur gpseo.fr, onglet Déchets.